

COMMISSION SCOLAIRE DES EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, 28 JANVIER 2020 – 19 H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P) :

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	P	Marc Mercure	P
Claire Beaubien	A	Hélène Turgeon	P
Daniel Brodie	A	Cindy Véronneau	GH
Richard Gagnon	GH	Daniel Zigby	A
Gary Holliday	P	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, vice-présidente	P	Éric Campbell, Secrétaire general	P
Mary-Ellen Kirby	P	Kandy Mackey, Directrice general	A
Frank MacGregor	P	Michel Soucy, Directeur général par intérim et directeur de la formation continue	P
Alice McCrory	P	Jeffrey Pauw, Directeur général par intérim et directeur des Ressources humaines	P
Jonathan Murray, membre	P	Sophie Leduc, Directrice des services financiers	P
Michael Murray, président	P	Eva Lettner, Directrice technologies d'enseignement et services pédagogiques	P
Tina Pezzi-Bilodeau, membre	GH	Emmanuelle Gaudet, Directrice des services complémentaires	P
		Éric Plante, Directeur des ressources matérielles	P

Google Hangout : GH

OBSERVATEURS

Sharon Priest, Consultante en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente de Appalachian Teachers' Association (ATA)
Matthew McCully, The Record

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h26.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby afin d'adopter l'ordre du jour du 28 janvier 2020, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 NOVEMBRE 2019

Résolution No. ETSB 20-01-41

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 26 novembre 2019

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 26 novembre 2019 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnet de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 26 novembre 2019, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline : Madame Seline a présenté *Salt*, le compagnon de l'ATA. Des négociations ont débuté avec les syndicats d'enseignants. Est-ce que les commissaires sont au courant des demandes qui ont été faites par l'équipe de négociation de la direction, CPNCA lorsqu'il s'agit de la charge de travail des enseignants?

M. Murray : Certains ont été informés sur des points importants, mais pas tous les commissaires.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Les commissaires ont présenté le prix d'excellence du 28 janvier 2020 :

Deux anciens élèves de l'école secondaire régionale d'Alexander Galt participent aux Championnats nationaux de curling U21 tenu à Langley, en Colombie-Britannique, Meaghan Rivett, qui fait partie de l'équipe Gauthier et Greg Cheal, qui fait partie de l'équipe Cheal, les deux ont peaufiné leurs compétences au sein de l'équipe de curling de GALT pendant qu'ils étaient étudiants. Les résultats préliminaires ont l'équipe Gauthier avec un record de 3-3 et procèdent maintenant à la ronde du championnat. Malheureusement, l'équipe Cheal n'a pas réussi à se sécuriser une place au championnat cette année. Nous profitons de l'occasion de féliciter les deux équipes, spécialement M^{me} Rivett et M. Cheal d'avoir sécurisé leur place au championnat. Nous souhaitons également à M^{me} Rivett et à M. Cheal un succès continu au tournoi. Vous pouvez suivre le tournoi et visionner les vidéos de certains des matchs du championnat à www.curling.ca

Le 11 janvier, les élèves de l'école secondaire régionale de Richmond et de l'école primaire de St. Francis ainsi que l'enseignante Erin Scoble, ont été présentés dans un article sur la compétition de la danse carrée. Les huit adolescents, Ryley Keenan, Ruby Mastine, Isabelle Buckland, Steve St-Cyr, Katie Brock, Carl Coddington et Tyla Séguin,

accompagnés de leur interlocuteur, Erin Scoble ont aidé à démystifier la danse carrée qui démontre qu'il y a une place pour ce type de danse avec les jeunes d'aujourd'hui à un niveau compétitif. Nous aimerions profiter de cette occasion de leur souhaiter un succès continu.

La *Fédération des Transporteurs par Autobus* célèbre sa 32^e édition des semaines de sécurité des autobus scolaires (School Bus Safety Weeks) du 3 au 14 février 2020. Une fois de plus, le slogan de cette année est « Est-ce que vous me voyez? » ce qui rappelle aux conducteurs d'être prudents autour des zones scolaires et de faire attention aux élèves qui montent et descendent les autobus et qui traversent les rues. Nous aimerions profiter de l'occasion afin de souligner le travail acharné et le dévouement de nos écoles et de nos chauffeurs d'autobus ainsi que tous les individus qui travaillent dans notre département de transport. La CSET a un excellent bilan en matière de sécurité et accorde la priorité au bien-être et à la sécurité de nos élèves.

Chaque année, en février, c'est notre plaisir de célébrer nos enseignant(e)s (Teacher Appreciation Week). Cette année, la semaine du 2 au 8 février est un temps de reconnaître la contribution significative que les enseignant(e)s apportent chaque jour dans la vie de leurs élèves. Ici, à la CSET, nous aimerions remercier tous nos professeur(e)s pour leur travail acharné et leur dévouement continu. Nous aimerions aussi encourager les étudiants, les parents et les administrateurs de prendre le temps de démontrer leur appréciation et de dire merci aux enseignant(e)s de leur école ou de leur centre durant la semaine de reconnaissance des professeur(e)s.

Nous profitons de l'occasion de rappeler à tous que février est aussi le mois où nous célébrons la persévérance scolaire avec le thème « Journée de la persévérance scolaire » (Hooked On School Days). Du 17 au 21 février, les communautés de l'ensemble de la province prendront des mesures afin d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études. Le slogan de cette année « nos actions, un plus dans leur succès », est de rappeler à tout le monde que, peu importe la l'ampleur de l'action, ils peuvent tous contribuer à la réussite des élèves.

6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a pas eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Résolution No. ETSB 20-01-42

Actes d'établissement 2020-2021 et plan triennal d'allocation et de destination des immeubles

Le secrétaire général a présenté les actes d'établissement et le plan triennal d'allocation et de destination des immeubles.

IL EST RÉSOLU par le commissaire M. Mercure d'approuver les actes d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021, tel que présentés. **IL EST DE PLUS RÉSOLU** d'adopter le plan triennal d'allocation et de destination des immeubles.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Résolution No. ETSB 20-01-43

Demande d'un permis d'alcool – École primaire de Sutton

ATTENDU que l'école primaire de Sutton loue ses locaux à Coop gym santé pour un hommage aux Beatles dans la soirée du 1^{er} février 2020 pendant laquelle de l'alcool sera servi;

ATTENDU que le conseil d'établissement de l'école primaire de Sutton a été consulté et a approuvé la location pour l'événement mentionné ci-haut et est pleinement conscient que de l'alcool sera disponible;

ATTENDU qu'aucun mineur ne sera présent et que l'événement se déroulera en dehors des heures de classe normales;

ATTENDU que la Coop gym santé Sutton est responsable de l'événement et de la vente de l'alcool et qu'elle a l'assurance responsabilité requise;

ATTENDU que la Coop gym santé Sutton se conformera aux exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ);

ATTENDU que la Coop gym santé Sutton doit obtenir une résolution du conseil des commissaires qui autorise le service de boissons alcoolisées sur les lieux et dans ce cas, fournir une copie du permis, fourni par la RACJ, au bureau du secrétaire général;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'autoriser la Coop gym santé Sutton à vendre des boissons alcoolisées, en conformité avec la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, pour l'événement mentionné ci-haut qui aura lieu le 1^{er} février 2020.

Adoptée à l'unanimité

7.3 **Résolution No. ETSB 20-01-44** **Rapport annuel 2018-2019**

Le directeur général par intérim a présenté et vérifié le rapport annuel pour l'année scolaire de 2018-2019.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holiday que le rapport annuel pour l'année scolaire de 2018-2019 de la CSET soit reçu tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 **Rapport du directeur général**

Le directeur général par intérim, Michel Soucy, n'avait rien à communiquer.

8.2 **Rapport du président**

Le président du conseil des commissaires, M. Murray, a lu le rapport suivant :

Bienvenue à la nouvelle décennie. Enfin, nous avons une décennie, les années vingt, ce qui est facile à dire, facile à retenir et résonne avec les échos des Années folles (Roaring twenties) de la dernière décennie. Attendons ensemble avec impatience la deuxième moitié de cette année académique ainsi qu'une décennie prodigieuse à venir pour l'éducation publique.

Dans un esprit de renouveau, les membres du Conseil ont consacré du temps et de l'énergie à l'amélioration de notre gabarit de gouvernance. Avec l'aide d'un consultant externe, nous avons commencé à comprendre une approche de gouvernance qui peut s'appliquer, non seulement sur la façon dont le Conseil se rapporte aux employé(e)s, les parents et les élèves de la commission scolaire, mais à la façon dont chaque administrateur, enseignant(e), professionnel(le) et membre du personnel de soutien peuvent mieux comprendre comment ils contribuent de façon significative au succès de l'ensemble de l'organisation. Notre priorité en matière de gouvernance sera la clarté, l'engagement et la

responsabilisation. Nous avons été sensibilisés par le biais de sondages et d'entrevues que le besoin le plus courant identifié par notre personnel de la CSET est pour un leadership et des attentes claires. Cela commence par une gouvernance efficace qui apporte une telle clarté, nous pouvons demander un engagement à l'égard de nos objectifs et de nos ambitions communs. Un engagement délibéré conscient s'accompagne d'une responsabilisation des résultats. Nous sommes confiants de pouvoir lancer un processus de gouvernance efficace qui implantera à la CSET un objectif clair, un engagement individuel et une responsabilité objective. Je tiens à remercier les commissaires d'aller au-delà leurs responsabilités habituelles afin de consacrer plus de temps à notre nouvelle approche. Nous continuerons d'élaborer et de perfectionner nos outils au cours de la prochaine année.

En tant que commissaires élus, nous avons une longue et fière histoire de travailler pour notre Conseil. Bien avant l'établissement d'un ministère de l'Éducation au Québec par le gouvernement de Jean Lesage en 1964, des dirigeants communautaires se sont réunis afin d'organiser une éducation anglophone. Avec le consentement de leurs communautés, ils ont imputé les impôts, construits des écoles, embauchés des enseignant(e)s et ils ont établi un programme d'études. Pendant ce temps, l'éducation francophone au Québec demeurait une responsabilité de l'Église catholique jusqu'à les années 1960, les commissaires des écoles anglophones ont été choisis parmi leurs communautés. Ces commissaires devaient rendre des comptes et étaient reconnus comme les dirigeants locaux. Dans cette optique, je suis ravi de profiter de l'occasion pour féliciter la commissaire Joy Humenuik pour son engagement, son énergie et son enthousiasme continu. Lors d'une cérémonie en novembre pour rendre hommage aux employé(e)s qui ont 25 ans de service à la Commission, Joy était parmi ceux qui étaient honorés. Un tel dévouement à la fonction publique mérite d'être reconnu et je suis certain que les membres du Conseil se joindront à moi une fois de plus pour la féliciter.

Nos autres préoccupations persistent. Bien que le projet de loi 40 n'ait pas été adopté par le biais de la fermeture en décembre dernier, comme beaucoup s'y attendaient, l'intention déclarée du gouvernement d'abolir les commissions scolaires démocratiquement élues demeure. Nous demeurons fermement opposés à l'intention et aux détails du projet de loi, l'élimination de la composante locale de la gouvernance laisserait l'éducation publique entre les mains de bureaucrates éloignés, que, l'histoire nous a enseignée, sont habituellement plus intéressés par l'égalité que par l'équité, plus préoccupés par les budgets que par les services, et qui sont relativement insensibles aux variations locales de la pratique et de la culture. La dernière version du projet de loi contient ce qui semble être une concession hâtivement improvisée afin de permettre aux commissions scolaires anglophones de conserver certains vestiges de la participation locale, mais il est clair que l'objectif primordial est de confier toute prise de décisions entre les mains du ministre et du ministère. Ce ne sont pas nos emplois ou nos piètres allocations que nous cherchons à défendre, mais la capacité de prendre des décisions indépendant des pouvoirs centralisés, des décisions qui maintiennent les petites écoles ouvertes dans les communautés qui exploitent les écoles ouvertes et accueillantes comme centres d'activité pour la communauté anglophone qui répondent d'abord aux priorités locales et aux besoins des élèves.

J'ai récemment représenté le Conseil dans un certain nombre de forums où j'ai eu des occasions d'exprimer mon opposition au projet de loi 40. Le Secrétariat des relations anglophones du Québec a eu des consultations régionales et provinciales avec des représentants communautaires anglophones. Plusieurs de nos partenaires ont également participé et il y avait des expressions cohérentes d'opposition à l'abolition de la démocratie des commissions scolaires. J'ai également fait partie d'une délégation de quatre représentants des écoles anglophones publiques qui ont rencontré le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge à Montréal en décembre afin d'expliquer des aspects particuliers de son projet de loi que nous avons trouvé irréalisable. Le ministre a écouté et a semblé être ouvert à discuter des modifications à son projet de loi, mais depuis, les réunions promises avec son personnel n'ont pas eu lieu. Vendredi passé, j'ai participé à une conférence de presse avec des représentants des municipalités, des groupes communautaires et des commissions scolaires afin de démontrer une fois de plus l'opposition générale du public au projet de loi. Cependant, clause par clause, l'étude du projet de loi se poursuit par la commission de la culture et de l'éducation. J'en ai profité pour demander à Christine Labrie, MLA pour Sherbrooke qui siège à cette Commission au

sujet des progrès et elle a indiqué que seulement une petite fraction des plus de 300 articles ont été adressés. Les médias ont récemment apporté que le ministre semble devenir impatient et a commencé à accuser les partis d'opposition de faire de l'obstruction systématique afin de ralentir leur progrès.

Sur une autre avenue, 2020 est une année où les conventions collectives pour tous les secteurs de l'éducation publique doivent être renégociées. En décembre, j'ai assisté à une séance d'information prolongée du Comité consultatif anglais des relations de travail. Ce sont nos négociateurs et nous avons discuté de questions clés à aborder dans le cadre de cette ronde de négociations. Pendant que les salaires et les avantages sociaux sont négociés directement avec le Conseil du Trésor et nos négociateurs n'ont rien à dire sur ces termes, d'autres questions qui ont tendance à attirer beaucoup moins d'attention des médias sont importantes pour la gestion efficace de l'éducation publique. Nous avons pu établir un certain nombre de postes, que si adopté, faciliterait la gestion de notre immense territoire avec nos petites écoles très dispersées.

J'aimerais prendre un moment pour souligner les efforts exceptionnels de Michel Soucy, directeur général par intérim. Il dirige non seulement notre équipe de gestion interne, mais il participe également à la table des directeurs généraux anglophones et à notre table régionale des DG de l'Estrie ainsi que sur tous les comités associés. Il répond également au ministre lorsqu'on lui demande. C'est une tâche extrêmement immense et complexe qu'il accomplit avec grâce et compétence. Je suis ravi de travailler en étroite collaboration avec lui et je fais confiance aux efforts de tout notre conseil des commissaires qui contribue d'une certaine façon d'améliorer le fonctionnement de la CSET.

L'une des nombreuses priorités de Michel est de restructurer et d'uniformiser nos services aux adultes. Comme beaucoup le savent, nous sommes partenaires depuis plus de 40 ans avec la commission scolaire Val-des-Cerfs à Cowansville où nous exploitons conjointement un centre de formation professionnelle. Plus récemment, nous nous sommes lancés dans une coentreprise avec les trois commissions scolaires francophones de l'Estrie afin d'offrir une formation adaptée aux employeurs. Un gestionnaire, Jean-Michel Dupont, a été engagé pour lancer les Services Aux Entreprises Estrie et il rapporte des progrès encourageants dans l'établissement d'un inventaire de formateurs et représentants qualifiés afin de répondre aux besoins des employeurs. La pénurie chronique de main-d'œuvre qui a émergé au cours des dernières années signifie que plus d'employeurs cherchent à rééduquer des employé(e)s déjà en poste parce qu'ils ne peuvent pas trouver de nouveaux employés possédant les compétences dont ils ont besoin. Cela signifie qu'un changement de culture est nécessaire dans nos services aux adultes, particulièrement en Estrie, pour s'adapter à la réalité que les cours que nous leur offrons habituellement n'attirent pas les étudiants, ou s'ils le font, les étudiants partent avant la fin du cours pour accepter des offres d'emplois des employeurs avides. Cette situation est à l'origine des pertes financières importantes que nos services aux adultes subissent et continuent à subir. Ce n'est qu'en restructurant et en adoptant une culture différente que nous pourrions rétablir la situation. Il est essentiel d'accomplir des améliorations dans le but de répondre à nos contraintes budgétaires et de mieux servir notre clientèle potentielle. Le nouveau service commun fait partie de ces changements que nous prévoyons mettre en place au cours des prochains mois.

Pour terminer, le changement est dans l'air. Je n'ai mentionné que quelques-unes des préoccupations les plus récentes qui occupent notre temps et notre attention. Nous avons devant nous de nombreux défis divers que nous préparons à relever. La CSET a démontré sa capacité à innover et à s'adapter au cours des dernières décennies. Je suis certain que nous serons à nouveau à la hauteur.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, M. Murray, a mentionné que les sujets qui ont fait l'objet de discussions à la réunion de ce soir seront abordés à la réunion du conseil des commissaires.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président de comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire R. Gagnon, a mentionné que le principal sujet de discussion de la réunion du 10 décembre 2019 est le suivant :

- La formation en matière de gouvernance offerte par Al Vachon.

La prochaine réunion est prévue pour le 4 février 2020.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik, a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :

9.3.1.1 Résolution No. ETSB 20-01-45

Cadre organisationnel de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion de contrats

ATTENDU que la CSET est responsable de l'acquisition, de la manière la plus transparente, efficace et efficiente possible, les biens et services nécessaires afin d'accomplir sa mission;

ATTENDU que la CSET s'engage à appliquer les meilleures pratiques conformément à sa politique d'achat interne et aux lois et politiques gouvernementales applicables au processus de gestion des marchés pour les organismes publics;

ATTENDU que le 14 juin 2016, le Conseil du trésor a adopté la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (ci-après, la « Directive »);

ATTENDU que la Directive est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2016, et a été édicté en vertu de l'article 26 de la loi concernant les contrats des organismes publics (CQLR, c. C-65.1);

ATTENDU que conformément à la Directive, la CSET est requise d'adopter un cadre organisationnel de gestion de risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion de contrats (ci-après, le « *Cadre organisationnel* »);

ATTENDU que la CSET doit implanter un plan de gestion des risques de corruption et de collusion pour les marchés publics. Le plan doit comprendre le contexte organisationnel, analyse de la situation actuelle, la situation désirée établissant un plan de mesures d'atténuation des risques, un suivi et un examen des mesures mises en place;

ATTENDU le document Cadre organisationnel s'adresse à tous les employé(e)s de la CSET participant au processus de gestion de contrats et s'applique au processus de gestion des contrats pour l'achat de biens et de services ainsi que pour des projets de construction, sans tenir compte la nature et la source de leur financement. regardless of the nature and source of their funding;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire J. Humenuik que ce Cadre entre en vigueur à la date de son adoption. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** par le directeur général par intérim et/ou la directrice des finances soit (soient) autorisé(e)s à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Résolution No. ETSB 20-01-46

Services d'audit externes pour 2019-2020 à 2021-2022

ATTENDU que l'article 286 de la Loi sur l'éducation exige que les activités financières des commissions scolaires fassent l'objet d'une vérification annuelle;

ATTENDU que c'est requis de vérifier les états financiers audités du mois de mars aux trois ans et de vérifier les états financiers audités du mois de juin chaque année;

ATTENDU que le mandat des auditeurs externes de la commission scolaire Eastern Townships (CSET), Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. (RCGT) s'est terminé le 30 juin 2019;

ATTENDU que les services financiers ont lancé un appel d'offres public conjoint avec la commission scolaire des Sommets et la commission scolaire des Hauts-Cantons pour des services d'audit externes pour les trois prochaines années avec la possibilité de prolongation de deux ans sur une base annuelle;

ATTENDU que trois soumissions ont été reçues par la commission scolaire Eastern Townships;

ATTENDU que la soumission la plus basse a été reçue par Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) au montant de :

Juin	25 000,00 \$ + tx pour 2019-2020
	26 500,00 \$ + tx pour 2020-2021
	27 900,00 \$ + tx pour 2021-2022
Mars	7 000,00 \$ + tx

ATTENDU que Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) possède l'expérience requise en vérification du secteur de l'éducation;

ATTENDU que le comité exécutif a examiné les documents à l'appui;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire H. Turgeon, tel que recommandé par le comité exécutif, de désigner Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) en tant qu'auditeurs externes pour les années scolaires de 2019-2020 et 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Résolution No. ETSB 20-01-47

Agent(e)s de signature pour les écoles et les centres – CIBC et St. Francis

ATTENDU que CIBC requiert le nom des représentants autorisés à signer des documents bancaires au nom St. Francis de la CSET;

ATTENDU qu'une nouvelle affectation de personnel a changé le nom du représentant dans cette école;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire T. Bilodeau, que la personne suivante soit autorisée à signer des documents bancaires au nom de son école :

École primaire de St. Francis

Tamara Porter (ajouter)

Helen Johnston (retirer)

Patricia Kendall (retirer)

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Ressources matérielles :

9.3.2.1 **Résolution No. ETSB 20-01-48**

École primaire de Sherbrooke – Remplacement de fenêtres et de portes extérieures

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 728 576 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments - Budget additionnel 2018-19*
Mesure : 50625;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 290 663 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments - Budget additionnel 2017-18*
Mesure : 50621;

ATTENDU que les deux (2) projets combinés représentent un montant global de 1 019 239 \$;

ATTENDU que trois (3) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été reçues à la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que la plus basse soumission, au montant de 851 976 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Construction Encore Ltée;*

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la firme professionnelle assignée, *Firme ADSP*, a recommandé la compagnie de construction *Construction Encore Ltée*, le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail;

ATTENDU que le montant de la plus basse soumission de l'entrepreneur plus les frais d'honoraires, plus les taxes s'élèvent à 1 023 250 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor que le contrat soit accordé à la compagnie *Construction Encore Ltée* pour le projet mentionné ci-haut. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur de ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 **Résolution No. ETSB 20-01-49**

École primaire de Sutton – Remplacement de la chaussée du stationnement d'autobus et des réseaux d'eaux pluviales

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé le budget de 416 329 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme de *MDB – Maintien des bâtiments – Budget additionnel 2018-19*
Mesure : 50625;

ATTENDU que treize (13) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission;

ATTENDU que sept (7) soumissions ont été reçues à la commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que la plus basse soumission, au montant de 417 534 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Excavation Désourdy inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la firme professionnelle assignée, *St-Georges Structures et Civil*, a recommandé la compagnie *Excavation Désourdy inc.*, le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail;

ATTENDU que le montant de la plus basse soumission de l'entrepreneur plus les frais d'honoraires, plus les taxes s'élèvent à 518 134 \$;

ATTENDU que tout fonds supplémentaire requis afin de compléter le projet sera prélevé du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2018-19*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissionnaire R. Gagnon que le contrat soit accordé à la compagnie *Excavation Désourdy inc.* pour le projet mentionné ci-haut. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 Résolution No. ETSB 20-01-50
Délégation de pouvoir

ATTENDU que le conseil des commissaires a l'autorité sur les points indiqués ci-dessous;

ATTENDU que la réunion du conseil des commissaires n'a lieu qu'une fois par mois;

ATTENDU que des décisions doivent souvent être prises en temps opportun;

ATTENDU que le budget d'investissement de la commission scolaire Eastern Townships (CSET) a été augmenté de façon notable, créant ainsi des projets qui impliquent des budgets plus importants au point d'exiger, selon la loi, l'implication d'un comité de sélection;

ATTENDU les projets de grandes envergures impliquent la participation d'un comité de sélection;

ATTENDU que le Secrétariat du Conseil du Trésor a fourni une liste de vingt (20) fonctions qui sont autorisées à être déléguées conformément à Loi sur les Contrats des Organismes Publics (LCOP);

ATTENDU que la CSET demande une délégation de pouvoir au directeur général concernant les fonctions suivantes :

- La nomination du comité de sélection;
- Désignation du secrétaire du comité de sélection;
- Supervise la rotation des membres du comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les fonctions indiquées ci-haut peuvent être déléguées au directeur général pour l'année civile en cours et que cette délégation est sujette à renouvellement.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.4 Résolution No. ETSB 20-01-51

Demande de servitude pour Hydro-Québec et Bell Canada

ATTENDU qu'Hydro-Québec a demandé une servitude (au nom d'Hydro-Québec et de Bell Canada) sur le terrain de la commission scolaire Eastern Townships près de l'école secondaire régionale d'Alexander Galt (lot n°. 2 129 147);

ATTENDU que la servitude est pour le droit d'installer des poteaux, des lignes électriques (souterrains et/ou aériens) et/ou tout autre accessoire relatif;

ATTENDU que la servitude confère aux services publics et/ou aux municipalités le droit d'accès, au besoin;

ATTENDU que la servitude donne le droit de couper, de tailler ou de modifier le feuillage, si nécessaire;

ATTENDU que la servitude touche deux terrains d'une superficie globale de 75,4 mètres carrés;

ATTENDU que la servitude touche le terrain de la CSET d'une superficie de 22,9 mètres carrés;

ATTENDU que la servitude sera en vigueur pour une période de 24 mois;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissionnaire G. Barnett que la servitude soit accordée à Hydro-Québec et à Bell Canada pour le terrain mentionné ci-haut. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles (soit) soient autorisé(s) à signer tout document connexe.

Adoptée à l'unanimité

La présidente a mentionné que ces sujets ont été discutés à la réunion du 10 décembre 2019. La prochaine réunion est prévue pour le 18 février 2020.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby, a mentionné que les sujets suivants ont été discutés aux réunions du 7 et 14 janvier, 2020 :

7 janvier 2020 : Écoles vivantes (Living Schools) – excellente présentation par Chris Adams;
Critères d'inscription des étudiants;
Éducation aux adultes et enseignement professionnel;
RARC – Gestion de risques de corruption et de collusion.

14 janvier 2020 : Critères d'inscription – changements suggérés;
Programmes FSL offerts par la CSET;
PDRI – Plan directeur des Ressources Informationnelles.

La présidente a aussi mentionné que la prochaine réunion du comité consultatif des services éducatifs est prévue pour le 10 mars 2020.

9.4.1 **Résolution No. ETSB 20-01-52**

La directrice des services pédagogique a expliqué les modifications apportées aux critères d'inscription. Il a été mentionné que le critère pour prématernelle était clair, mais pour le reste, certains termes doivent être revus.

Critères d'inscription des étudiants de la CSET pour l'année scolaire 2020-2021

ATTENDU que la CSET a apporté des modifications à ses critères d'inscription des étudiants pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU que le comité central des parents, le sous-comité consultatif des services éducatifs et la table de gestion ont été consultés sur ces critères;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby que la commission scolaire Eastern Townships approuve les critères d'inscriptions des élèves de l'école de la commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire 2020-2021 (article 239 de la loi sur l'éducation).

Adoptée à l'unanimité

9.5 **Comité consultatif de communications**

Le secrétaire général, E. Campbell, a mentionné que les sujets suivants ont été discutés à la réunion du 3 décembre 2019 :

- Plan de travail au développement de la communication 2018-2021;
- Journées portes ouvertes – mise à jour et commentaires;
- Clientèle à jour / 30 septembre 2019;
- Données pour demandes d'admissibilité – année scolaire 2019-2020;
- Plan de communication – Période d'inscription;
- Département de communication – Implications/événements.

La prochaine réunion du comité consultatif de communications est prévue pour le 17 mars 2020.

9.6 **Comité consultatif des ressources humaines**

Le Directeur des ressources humaines, J. Pauw, a mentionné que les sujets suivants ont été discutés à la réunion du 3 décembre 2019 :

- Priorités 2019-2020 – Santé mentale en milieu de travail;
- Résumé : toute l'administration, HSA, SET et les postes d'enseignant ont été comblés;
- Deux jours de neige – 12 et 19 novembre 2019;
- Sondage sur la santé mentale en milieu de travail;
- Mentorat pour les nouveaux enseignants (subvention pour les nouvelles mesures);
- Impact d'une récréation de 20 minutes;

- Rapport d'absentéisme 2018-2019;
- Calendrier scolaire 2020-2021;
- APPEL (Processus d'évaluation des futurs leaders en éducation).

La prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est prévue pour le 11 février 2020.

9.7 Comité consultatif de transport

La présidente du comité consultatif de transport, H. Turgeon, a présenté les résolutions suivantes :

9.7.1 Résolution No. ETSB 20-01-53 Soumissions pour autobus scolaires 2019-2020 (Phase 1)

ATTENDU que la commission scolaire Eastern Townships possède et exploite une flotte d'autobus scolaires;

ATTENDU qu'afin de maintenir une flotte fiable et de réduire les coûts de réparation, il est nécessaire de remplacer des autobus sur une base régulière;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a établi des paramètres pour l'échange des autobus et a des sommes mises de côté à cette fin;

ATTENDU que la commission scolaire Eastern Townships a neuf (9) autobus qui rencontreront ces paramètres d'ici le 30 juin 2020, et qui devront donc être remplacés;

IL EST PROPOSÉ par la commissionnaire H. Turgeon que la commission scolaire Eastern Townships demande au MEES le remplacement de neuf (9) nouveaux autobus en échange de neuf (9) autobus usagés.

Adoptée à l'unanimité

9.7.2 Résolution No.ETSB 20-01-XX Politique de transport

Il est suggéré de reporter la discussion concernant la politique de transport, par conséquent, cette résolution a été déposée. Cette politique sera discutée lors d'une réunion spéciale prévue pour le 13 février 2020 afin de présenter la politique de transport proposée avant l'adoption de ladite politique.

La présidente a aussi mentionné que les sujets suivants ont été discutés à la réunion du 5 décembre 2019 :

- Présentation du budget 2019-2020;
- Achats d'autobus scolaire 2019-2020;
- Politique de transport – version finale;
- Impact d'une récréation de 20 minutes;
- Chauffeurs d'autobus – Recrutement;
- Formation intervention de prévention des crises (CPI);
- Calendrier des réunions de TAC 2019-2020 (21 janvier et 21 mai 2020).

La prochaine réunion du comité consultatif de transport est prévue pour le 21 mai 2020.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente du comité SEAC, C. Véronneau, a mentionné que les réunions du 11 décembre 2019 et du 8 janvier 2020 ont été annulées.

La prochaine réunion est prévue pour le 12 février 2020.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, M. Mercure, a mentionné que les sujets suivants ont été discutés lors de la réunion du 4 décembre 2019 :

- Mise à jour (compte rendu) du DG;
- Loi 40;
- Résumé de la réunion SEAC (13 novembre 2019);
- Confinement de l'école MVHS.

La prochaine réunion du comité des parents est prévue pour le 5 février 2020.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La Commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné qu'il y a eu une réunion du comité consultatif des étudiants à l'école secondaire de Massey-Vanier le 17 janvier 2020. Elle reconnaît que les étudiants ont bien organisé la réunion. Des procédures de confinement ont été discutées. Une tournée de CBM a aussi été faite.

Les difficultés de transport des participants ont été soulevées.

La prochaine réunion du comité consultatif des étudiants est prévue pour le 13 mars 2020.

12. L'ACSAQ (QESBA)

Il y a eu deux réunions avec le ministre de l'Éducation concernant la loi 40. Le sentiment est qu'il y a une augmentation à l'opposition au projet de loi. L'ACSAQ, qui est en collaboration avec la Fédération des commissions scolaires du Québec maintient la pression sur le ministre.

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue pour le 31 janvier 2020.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Le commissaire G. Barnett a assisté à la pièce de théâtre à l'école secondaire régionale d'Alexander Galt – excellent travail! Les participants méritent des félicitations. Il a également assisté à la réunion du conseil d'administration, où le plan de lutte contre l'intimidation a été discuté. M. Barnett a aussi été présent aux funérailles de l'enseignant Jared Sharman.

Le commissaire G. Holliday a mentionné à quel point la campagne de promotion à la radio sur l'inscription est géniale.

Le commissaire F. MacGregor a assisté au conseil d'administration à New Horizons. Il est heureux que l'éducation pour adultes puisse être offerte dans les plupart des écoles de la CSET.

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 17 février 2020 – Journées de persévérance scolaire;
- 3 au 14 février 2020 – 32^e édition de la semaine de sécurité des autobus scolaires.

15. CORRESPONDANCE

Aucune.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline: Madame Seline a informé les commissaires de certaines des disparités dans les négociations telles que les demandes de QPAT pour des ratios inférieurs à la maternelle et à la première année ainsi que des demandes de plus de ressources pour les étudiants ayant des besoins spéciaux. Le CPNCA est opposé à une augmentation de taille des classes pour la première et deuxième année du secondaire ainsi que la suppression du niveau de priorité. Cela ne peut que donner le ton à d'autres façons de permettre aux commissions scolaires d'augmenter la taille maximale des classes et le nombre de ressources garanties d'enseignant(e)s. Est-ce que le conseil des commissaires est au courant de ces demandes?

M. Murray: La réponse courte est non. Le Conseil peut exprimer ses souhaits, mais toutes les demandes doivent être rationalisées par l'équipe du CPNCA. Plusieurs domaines sont en cours de révision et nous ne pouvons pas donner de commentaire.

17. GOVERNANCE ET COMMUNICATION

Les commissaires devront réfléchir à :

- À qui nous aimerions communiquer?
- Ce que nous voulons communiquer?
- Quelle est la fréquence des communications?

Il a été suggéré de préparer un plan de communication.

Ce point figurera maintenant à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil des commissaires en remplacement de Varia.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 21h17.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

EC/gm
28.01.2020